



Licence Administration publique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Administration publique. 2009, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02036907

HAL Id: hceres-02036907

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036907>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN EN YVELINES
N° demande : S3100018156
Domaine : DROIT ET SCIENCE POLITIQUE
Mention : ADMINISTRATION PUBLIQUE

Appréciation générale :

La licence « Administration Publique » (LAP) est à la fois un diplôme de niveau bac + 3 (L3 de Droit mention « Administration Publique ») et une préparation aux concours de la fonction publique d'Etat et territoriale. Cette formation dont le renouvellement est demandé par l'établissement vise à préparer l'accès à la vie professionnelle *via* les métiers de l'administration. Il est à noter qu'au sein du PRES, une LAP est également proposée par l'Université Paris 11. La préparation aux concours demeure l'objectif prioritaire de cette mention pour laquelle l'effectif restreint, de l'ordre d'une trentaine d'étudiants, n'est pas composé exclusivement d'étudiants juristes.

Au-delà de l'intérêt que présente une formation préparant les étudiants aux carrières administratives, le projet pédagogique demeure néanmoins faible sur plusieurs aspects qu'il convient de préciser. Ce projet a en effet une portée limitée tant sur le plan quantitatif (en visant essentiellement à fournir les contenus nécessaires à l'obtention de concours de catégorie A) que qualitatif, en ne donnant pas suffisamment aux étudiants non juristes les moyens de réussir (même si un tutorat obligatoire est un dispositif qui leur est proposé). Il n'existe aucune préparation spécifique aux techniques de communication, ce qui peut paraître surprenant pour une mention dont la finalité est la préparation aux concours. Enfin, on peut regretter que les modalités (plutôt sommaires) mises en œuvre en matière d'évaluation des enseignements, mais également des étudiants, ne donnent pas lieu à une aide effective en matière de pilotage de la formation.

Les points les plus forts :

1-	La formation est spécifique dans le sens où elle est dédiée aux carrières administratives.
2-	
3-	

Les points les plus faibles :

1-	Le taux d'abandon est particulièrement élevé : il est de l'ordre de 64 % à l'issue du S1 et de 78 % à l'issue du S2.
2-	Il n'y a pas de lien direct avec le niveau master, à l'exception du M1 « Droit public ».
3-	Les effectifs sont relativement faibles. La question de l'attractivité de la LAP demeure posée.

Recommandations :

Si, comme le dossier de renouvellement le précise, il serait souhaitable d'approcher un état idéal où la licence serait ouverte à 40 % d'étudiants juristes, 50 % d'étudiants non juristes et 10 % d'étudiants en formation continue, des efforts considérables devront être réalisés par l'équipe pédagogique.

Considérant les difficultés actuelles liées au public de la licence (présence d'étudiants non juristes), il est souhaitable de renforcer le suivi pédagogique en s'appuyant sur de fortes mises à niveau en Droit (S5) et sur un tutorat individualisé obligatoire pour tous les étudiants. Par ailleurs, et en complément, une UE de « méthodologie du travail universitaire » pourrait être envisagée afin de conforter les acquis des étudiants. Il paraît évident que la maîtrise du taux d'abandon et l'amélioration du taux de réussite doivent à la fois s'appuyer sur un dispositif pédagogique personnalisé et volontariste, et sur l'ajout de compétences transversales au niveau L3.

Il est également fortement recommandé d'assurer un suivi précis des étudiants inscrits dans cette mention et, en particulier, des résultats à l'issue des concours auxquels ils candidatent : cette information permettrait d'apprécier la pertinence du projet pédagogique en matière d'insertion professionnelle des étudiants (aucune information n'est disponible à ce jour sur ce point).

Au final, la place relative de la LAP dans l'offre de formation de l'établissement n'est pas clairement établie. Des efforts sont certainement à mobiliser de la part de l'équipe pédagogique pour convaincre de l'intérêt réel de cette formation pour les étudiants qui s'y engagent.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : C